

Fiche espèce N° 47

Milan noir

Milvus migrans

Code Natura 2000 : A 073

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : vulnérable
Liste rouge nationale : à surveiller
Liste rouge LR : non défini

Description de l'espèce

Le Milan noir est un rapace reconnaissable à sa queue échancrée, ses longues ailes assez étroites aux extrémités très digitées lors des vols planés. Le dessous est gris brunâtre. Le dessus est brun foncé avec une zone claire aux couvertures du bras.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Ecologie

- Habitat : ripisylve en bordure de plans d'eau et de plaines agricoles ouvertes.
- Alimentation : essentiellement charognard, ils se concentrent parfois au voisinage des décharges.
- Reproduction : construit son aire de branchettes auxquelles s'ajoutent de façon caractéristique chiffons, papiers et plastiques. [avril-juillet]
- Migration : migrateur transsaharien, il hiverne aussi de façon anecdotique en France.

Effectifs

(Effectifs min - max)

	Bages - Sigean
Migrateur	3000 - 5000

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce occupe une grande partie du territoire français excepté le quart Nord-ouest, le Sud-est, le Sud du littoral languedocien, la Corse et les îles méditerranéennes. Avec un effectif minimal de 19300 couples représentant plus de 50% de l'effectif européen occidental, l'espèce se porte bien en France. En LR, l'espèce ne niche que dans le Gard, l'Hérault et la Lozère.

Bilan sur les complexes lagunaires de Bages-Sigean et de La Palme

❖ **Etat de conservation**

Le Milan noir est au deuxième rang des effectifs de rapaces migrateurs survolant le littoral audois après la Bondrée apivore. Les flux migratoires sont très étalés dans le temps au printemps (fin février à la mi mai) et plus concentrés en automne (fin juillet à début septembre) avec des pics de passages variables d'une année sur l'autre. Il n'est pas à exclure que des dortoirs se forment dans le couvert forestier bordant les étangs. Ces effectifs semblent stables.

❖ **Caractéristique de l'habitat**

L'espèce migre le plus souvent protégée par le couvert forestier donc à faible altitude. Les reliefs boisés présents en bordure des étangs sont des couloirs privilégiés.

❖ **Menaces**

- La collision avec le réseau électrique aérien ou avec des aménagements éoliens.

❖ **Mesures de gestion**

- Enterrer ou protéger le réseau électrique aérien;
- Limiter l'installation de nouveaux aménagements éoliens sur les zones à risques que constituent les falaises et es reliefs en bordure de la plaine et des étangs;
- Interdire toutes techniques de contrôle de population d'espèces nuisibles utilisant des appâts empoisonnés.

❖ **Interaction avec d'autres espèces**

Ces mesures sont favorables à l'ensemble des espèces migratrices survolant les deux sites (Milans, Buse variable, Busards, Balbuzard pêcheur, Circaète, Cigognes, ...).